

## Le Directeur général de Bordeaux INP

- **Vu** le code de l'éducation, notamment son article D719-21;
- Vu le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 6 et 9 ;
- Vu l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017;
- Vu le règlement intérieur de Bordeaux INP, notamment ses articles 5 à 7 et 16 à 21;
- Vu l'arrêté n°072/2017 du directeur général de Bordeaux INP en date du 9 juin 2017 portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de Bordeaux INP;
- Vu l'arrêté n°057/2020 du directeur général de Bordeaux INP en date du 13 mars 2020 portant remplacement d'un représentant BIATSS au conseil d'administration de Bordeaux INP ;
- Considérant le courrier de M. Stefano AGNETA, en date du 13 avril 2020, portant démission de son siège de représentant des personnels BIATSS au sein du conseil d'administration de Bordeaux INP;

# **ARRÊTE**

## Article 1er

M. Stefano AGNETA, élu au conseil d'administration – collège BIATSS sur la liste « Bordeaux INP fédérateur pour ses écoles et pour ses personnels » démissionne de son mandat à compter du 14 avril 2020, laissant le siège qu'il occupait vacant.

Conformément à l'article D. 719-21 du code de l'éducation, la candidate suivante sur la liste « Bordeaux INP fédérateur pour ses écoles et pour ses personnels », Mme Cynthia GIRARD, le remplace.

#### Article 2:

Le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 15 juin 2021.

Arrêté n°064/2020 Page **1** sur **2** 

## Article 3:

La directrice générale des services de l'établissement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

## Article 4:

Le présent arrêté est transmis au recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités.

Il sera publié par voie d'affichage dans les locaux des services généraux de Bordeaux INP et fera l'objet d'une publicité sur l'espace de travail de l'établissement.

Fait à Talence, le 14 avril 2020

Le Directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU